

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Bibliothèque Nationale de France

58 rue de Richelieu, 75002 Paris — 01 47 03 83 44

ISSN 0037-9344

Publié avec le soutien du ministère de la Culture, direction des Archives de France pour l'année 1996

## ÉTUDES ET TRAVAUX

CRINON (P.) — **Triens mérovingiens inédits de Sacierges-Saint-Martin (Indre) et de Cuisia (Jura).**

### 1. Triens émis à Sacierges-Saint-Martin (Indre).

A. CAPVDCERVI. (A non barré). Buste à d. très particulier ; un trait délimite les cheveux dessinés en traits fins. Un demi-annelet attaché à ce trait symbolise l'oreille. Globule sur le cou, un autre devant la face.

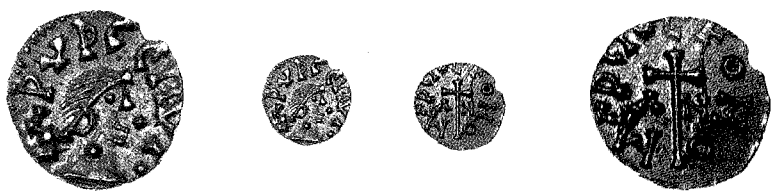
R. MARCIVLFOMO. Grande croix, légèrement pattée, accostée de A et N. (A non barrés, le R = D). Le coin est fêlé.

Triens en bel or. 1,18 g, catalogue OGN, n° 15, n° 417.

Sur cette monnaie, on peut observer diverses particularités stylistiques caractéristiques de la cité de Limoges. La coiffure très originale, régulière, avec l'oreille fixée en demi-annelet sur la base délimitant la chevelure, se retrouve sur des exemplaires émis dans plusieurs localités de cette cité. Nous la retrouvons sur des triens au nom de Souesmes (Loir-et-Cher), et au nom de *Lodeno*, lieu indéterminé (1).

La croix du revers cantonnée des lettres A et N n'est pas très commune sur le monnayage mérovingien, nous ne connaissons pas la signification de ces lettres. Nous les rencontrons dans la cité de Limoges, à Blond (Haute-Vienne), dans un lieu indéterminé, probablement Vallière (Creuse) (2) ; dans la cité d'Auxerre, à Nitry (Yonne) (3) ; mais également dans la cité de Reims (Marne), à Reims et Saint-Remi bourg de Reims où l'on trouve également les lettres A et R sur des triens au nom d'un même monétaire, *Betto* (4).

1. Pour Souesmes, A. DE BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892-1895, n° 4068 = M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale, Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892, n° 1705 et 22 pl. XXV avec AN au revers. Pour *Lodeno*, BELFORT n° 2222 = PROU n° 2036 et 29 pl. XXIX.
2. Au sujet des lettres AN, voir PROU, p. LXXV. Pour *Blatomo Sancti Martini*, BELFORT n° 871 = PROU n° 1960. Pour Vallière ?, BELFORT n° 6478 (lieu indéterminé) = Coll. Fürstenberg, (Cahn 79), Francfort, 14 décembre 1932, n° 1144.
3. *Nenteraco*, BELFORT n° 3199 = PROU n° 591.
4. Pour le monétaire *Filumarus*, vers 620/640, BELFORT n° 3773 = PROU 1031. Pour le monétaire *Betto* à *Vico Santi Remidi*, vers 635/640, BELFORT n° 3977 = PROU n° 1048.



Sacierges-Saint-Martin (Indre)



Cuisia (Jura)

Longnon nous apprend que Sacierges-Saint-Martin (Indre) est une ancienne possession de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret). Son nom ancien serait *Capsus cervius*, « Parc aux cerfs », mais on relève mention dans les *Miracula sancti Benedicti* de *Caput cervium* (5). Il s'agit exactement du nom lu sur notre triens.

On connaît d'autres monnaies mérovingiennes pour cette localité, mais au nom du monétaire *Santuldus*, légèrement postérieures à notre exemplaire, d'après le style et d'après l'aspect, en or plus pâle (6). Ce monétaire inconnu *Marciulfus*, pourrait avoir œuvré au nom de Sacierges vers 630/640 environ.

## 2. Triens émis à Cuisia (Jura).

A/. LVCIACOVICOFIT globule. (A non barré). Buste diadémé à dr.

R/. Globule LED...ISOLVSMONIT. Croix collée sur un degré et sur un globe, cantonnée de V et C à l'envers. La branche supérieure de la croix est plus longue que la branche inférieure.

Triens en or pâle, 1,25 g, catalogue OGN 15, n° 415.

L'écriture du revers est moins soignée que celle de l'avers, les lettres petites et mal gravées, les O sont des globules. Le métal est jaune, légèrement pâle.

On ne connaît pas de localité à la légende *Luciaco vico* ayant émis des monnaies mérovingiennes, mais divers lieux pourraient convenir, à priori, à cette légende : *Cluciaco*, Clucy (Jura) ; *Cocciaco vico* ou *Cuciaco vico*, Cuisia (Jura) ; *Cucciaco* ou *Cociaco*, Coussac-Bonneval (Haute-Vienne) (7).

5. A. LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, Paris, 1920-1929, n° 2303, p. 486-487.
6. BELFORT n° 1397 (fig. 1398) = PROU n° 1684 (1,18 g) et BELFORT n° 1398 (fig. 1397) trouvé à Grande-Intrade (Haute-Vienne) en 1860, de 1,20 g. Ces exemplaires semblent de mêmes coins.
7. Pour Clucy, voir BELFORT n° 1590 = PROU n° 1263 ; pour Cuisia, BELFORT n° 1594 = 3665, 1596, 1665 = PROU n° 115-117 et BELFORT n° 1595 ; pour Coussac-Bonneval, BELFORT n° 1597 et 1598, 1664 = PROU n° 1972-1973.

La localisation est orientée par la typologie. Cette pièce se rattache à la série du groupe d'*Isarnodero* nommé ainsi par M. Felder d'après les mentions de M. Lafaurie. A l'avers, le buste a quelque peu évolué, la légende commençant au-dessous, le drapé a disparu, le buste est symbolisé par deux rangées de pointillés terminées par un trait à droite et par le diadème à gauche. La tête est de même style que la majorité des exemplaires étudiés de ce groupe ; l'oreille est un C, le diadème se divise en deux bandelettes. Au revers, la croix, ici soudée sur un degré, est accostée de deux lettres, V et C à l'envers. Ce groupe stylistique est particulièrement représenté dans le Jura, la Saône-et-Loire et l'Ain. Il concrétise un courant commercial et une proximité géographique. Il faut y ajouter *Maurienna*, Saint-Jean-de-Maurienne et une localité indéterminée de la cité de Lyon, commençant par *Vien* (8).

Si la légende de notre localité commençait par un L, il faudrait rechercher une localité du type *Luciaco vico*. Nous remercions M. Lafaurie qui nous a orientés en rappelant que le L est souvent utilisé à la place du C et dans ce cas il faut lire *Cuciaco vico*. Les lettres cantonnant la croix au revers, V et C à l'envers correspondent aux deux premières lettres du nom de la localité de Cuisia (Jura).

Pour Cuisia, Felder a relevé cinq triens du monétaire *Ursolenus* (U=V) et les lettres cantonnant la croix du revers sont CO, CV (le V droit ou inversé). L'attribution à Cuisia du monnayage au nom de *Cocciaco* ou *Cuciaco vico* depuis le siècle dernier est confirmée par la répartition de ce groupe *Isarnodero*, composé en majorité d'une série de localités voisines, situées dans le Jura : *Argentao* Arinthod, *Cocciaco* Cuisia, *Gaciaco* Gizia, *Gredaca* Graye-et-Charnay, *Linco* Lains, *Anro vico* Anre (lieu détruit de la commune de Villards-d'Héria), *Monnutai* Monnetay (Jura) ? et, dans la Saône-et-Loire, *Lovincio* Louhans (9).

Au revers, le nom du monétaire n'est pas complet. On peut lire *Led(...)*isolus monit. Plusieurs possibilités peuvent s'offrir à nous avec l'espace de trois lettres manquantes. Cet espace de trois lettres manquantes permet d'écarter la lecture *Led(eg)isolus*, contrairement à *Ledi(ch)isolus* que nous proposons, car la lettre après le D nous semble bien être un I.

Le métal plus pâle de l'exemplaire présenté, la très légère évolution du buste de l'avers sont autant d'éléments qui permettent de placer cette pièce après la série du monétaire *Ursolenus*. Le monnayage du groupe *Isarnodero* est daté du second quart du VIII<sup>e</sup> siècle ; notre exemplaire, postérieur, date des environs du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle.

## BOMPAIRE (M.) — Les trouvailles de Vailhan (Hérault) : obole inédite d'Orange.

L'organisation d'une exposition à la mairie de Vailhan (Hérault) a été l'occasion pour les habitants de présenter des monnaies ramassées sur deux sites de la commune, lieux-dits La Tour et Le Château qui n'ont pas fait l'objet d'investigations archéologiques particulières. J'ai eu la possibilité (1) d'examiner ces trouvailles qui ne manquent pas d'intérêt. Les deux lots de monnaies (31 et 16 pièces) ont une nette dominante XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, avec un terminus Charles VI et Charles V-Charles VI. Seul le site du châ-

8. J. LAFAURIE, *BSFN*, novembre 1955, p. 386-387 ; E. FELDER, « Beiträge zur merowingischen Numismatik II, 2. Zur Münzprägung der ISARNODERO-Gruppe », *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, XXXI/XXXII, 1981-1982, p. 77-96 et pl. 24-27 et graphique 1.
9. J. LAFAURIE, *op. cit.*, p. 386-387 ; E. FELDER, *op. cit.*, p. 85, 89 n° 13, 13a-16, 93, pl. 25.

1. Je tiens à remercier M. Bernabo ainsi que M. Bellanger et M. Michel Feugère qui m'ont permis d'y accéder.